

flance que tout Instituteur ou Institutrice qui, sous votre direction, établira dans son école la confrérie du St. Enfant Jésus, dont les règles se lisent à la fin de cette Neuvaine, en recueillera de précieux avantages. Je pense que vous encourageriez puissamment cette petite confrérie, si vous fesiez vous même la réception des enfans, quand il vous est possible de visiter vos écoles. Je crois aussi que ce serait un très grand encouragement pour les maîtres, comme pour les enfans, si, dans quelque beau jour d'été, vous réunissiez à l'Eglise toutes les sections de cette confrérie pour leur faire un exercice commun. Enfin, je suis persuadé qu'en rendant les enfans, qui fréquentent les écoles, pieux, sages et respectueux, l'on aura bientôt fait tomber les plus fortes oppositions à un *Bill* qui, avec tous ses défauts, peut cependant contribuer puissamment à répandre, dans notre jeune pays, les bienfaits de l'éducation.

3°. Je pense qu'un des moyens d'encourager les sociétés de Tempérance, Propagation de la Foi, St. Vincent de Paul, Adoration perpétuelle et autres œuvres, recommandées dans la Lettre Pastorale, serait de se réunir le jeudi, *adturnum*, dans une des Paroisses de chaque arrondissement, pour y prêcher et confesser les associés, et y célébrer une grand'messe. Je sais que déjà cela se pratique en divers cantons du Diocèse, avec succès; et pour que chaque Prêtre y puisse s'utiliser davantage, je donne, jusqu'à révocation, à tous ceux qui sont approuvés et qui se trouveront à ces réunions, les pouvoirs ordinaires et extraordinaires des cas réservés.

4°. Veuillez bien faire, de tout le contenu de la dite Lettre Pastorale, le sujet de la Conférence Ecclésiastique que vous devez tenir en Janvier ou Février, afin d'aviser ensemble aux meilleurs moyens de la mettre à exécution. Vous y ajouterez la discussion du Projet de *Bill de Fabrique*, soumis l'année dernière à vos observations, et qui a été ensuite imprimé par ordre de la Chambre, pour connaître d'avance l'opinion publique. Je le ferai reproduire sur les *Mélanges*, afin que vous puissiez vous en procurer une copie. Vous vous rappelez, sans doute, que la Conférence des Députés, tenue à la ville, avait décidé que si absolument il fallait en venir à la passation d'un tel *Bill*, l'on devrait travailler à le rendre aussi complet que possible. Pour cela, on était convenu que certains Prêtres seraient nommés pour s'entendre avec des hommes de loi, afin de faire législater sur toutes les matières qui nous offrent journellement des difficultés. Chacun de vous voudra bien faire part, dans sa conférence, de celles qu'il a eu occasion de rencontrer jusqu'ici. Au reste, on est bien décidé à laisser tomber la chose si aucun membre de la Chambre n'amène cette importante affaire sur